safac

MAISONS RURALES

4 F. N° 39

FOLKLORE DE CHAMPAGNE

Jacques Labarre, animateur du groupe « Les Fluteaux » à (52) WASSY.

FOLKLORE DE CHAMPAGNE
Bulletin trimestriel

Société des Amateurs de Folklore et Arts champenois
Rumilly-lés-Vaudes
10260 Saint-Parre-lés-Vaudes

Gérant
Jean Daunay

Conseiller technique
Gilbert Roy

Conseiller rédactionnel
Jean Déguilly

C.C.P. Safac 16.832-44 Paris
Abonnements

De soutien	20 F
Simple	12 F
Etranger	30 F
Bienfaiteur	100 F

Points de vente
Jean Bienaimé - Photo
57, rue de la Cité, 10000 Troyes
Jean Daunay
Rumilly-lés-Vaudes
10260 Saint-Parres-lés-Vaudes
Au Point du Jour
1, rue Urbain-IV, 10000 Troyes

Juillet 1973

Numéro 39

MAISONS RURALES

Enquête
Jean Daunay

Photos
Jean Daunay
sauf mention particulière

Cartes
Jean Daunay

Maquette
Gilbert Roy

Impression offset
La Renaissance
17, rue Chalmel, 10000 Troyes

Dépôt légal : 4e trimestre 1973
N° 21.730/O

QU'ON NOUS ENTENDE BIEN

Que le lecteur ne s'y trompe pas.

Si, dans ce numéro 39 de la Revue FOLKLORE DE CHAMPAGNE, nous prenons la défense des constructions traditionnelles de nos campagnes, cela ne signifie pas que nous cherchions à décourager toute recherche, toute initiative, toute création, tout ce qui tend en fait à améliorer les conditions de vie de l'homme en milieu rural.

Si, modestement nous essayons de rendre hommage aux maisons traditionnelles rurales, si nous préconisons le respect de leur intégrité, tant dans leur forme que dans les matériaux qui les composent, il n'entre nullement dans nos intentions de condamner toute innovation.

Déjà, certains architectes et des artisans ont donné l'exemple. Bien que ce soit extrêmement difficile, il était nécessaire que nous nous engagions dans la voie d'une recherche raisonnée et créatrice. Non sans avoir pourtant et sans équivoque, pris conscience d'un héritage (héritage si profondément et si harmonieusement fixé par la tradition). Et non sans avoir répété avec tant d'autres qu'il est indispensable de sauver nos maisons rurales et les sites de nos campagnes.

Pour cela, il nous faudra mêler les problèmes techniques avec un peu de bon goût et beaucoup d'amour de cette terre champenoise qui est la nôtre. Avec aussi un peu d'argent, hélas !

Pour que les maisons de nos campagnes puissent à la fois nous offrir l'hygiène, le confort et la satisfaction de nous trouver en harmonie avec ce qu'on appelle aujourd'hui l'« environnement ».

Peut-être alors aurons-nous la chance de découvrir cet équilibre que chacun d'entre nous recherche, et dont il a bien besoin à l'heure actuelle.

Légende des cartes :
Quadrillé : zone pleine
Hachuré : mélange
Pointillé : traces

La vieille grange du Point du Jour, à Troyes, actuellement Maison du Parc Régional, de la Forêt d'Orient.

NOS MURS

Machy (10), Maisons typiques. Photo : James Mazingand.

Pendant bien longtemps on construisit dans nos villages, des maisons quasiment uniformes. On les trouve orientées presque toutes de même façon, bâties de matériaux trouvés sur place ou dans les environs immédiats, coiffées de manière toujours semblable. Le constructeur en disposait les dépendances, en implantait la cour, le puits, le jardin, selon un ordre immuable imposé par l'expérience.

C'est ainsi que s'élevèrent, fixés par la tradition, les villages du Pays d'Othe, ceux du Nogentais, les longues rue des pays vignobles, les maisons de Champagne humide ainsi que les habitations de craie.

Non point toutes selon un seul et unique modèle, mais les unes et les autres en accord avec les caractéristiques propres à chaque contrée, à chaque village même.

Toutes de même facture quand elles sont les unes à côté des autres, mais dont le type varie suivant la petite région au sein de laquelle elles se dressent.

C'est l'aspect de ces maisons de nos campagnes que nous avons voulu saisir, globalement, de l'extérieur seulement, sans en chercher le détail. Nous les avons trouvées assises, sages, sereines, comme rivées au sol qui les vit naître, faites de bois, de pierres et de terre : du bois de nos forêts, des pierres de nos carrières, et de toutes les terres de notre Champagne.

Comment donc sont bâties les maisons rurales de notre département de l'Aube ? Avec du bois et du torchis ? Ou bien avec des pierres ou des briques ? Quelles sont les tuiles qui les coiffent ?

Pans de bois

Non pas scié, mais taillé au moyen d'une hache à blanchir, le bois de nos forêts est, sans conteste, le matériau le plus employé dans la construction de nos maisons traditionnelles. Parfois il charpente la maison entière. Souvent, il en occupe toute la façade. On le trouve quelquefois juché à la partie supérieure des pignons. Bien entendu, l'ensemble de la charpente du toit est toujours en bois.

La responsabilité de la construction d'une maison de bois appartenait au charpentier. C'est une véritable charpente en effet, qu'il asseyait sur un sous-mur de pierres ou de briques.

La souplesse du bois non scié, cette majesté du tronc et de la branche, nous les retrouvons intactes dans l'ensemble des poutres de toutes épaisseurs qui assurent la jonction entre le seuil et la sablière haute, qu'elles soient montées verticalement, horizontalement ou en oblique.

Les pans de nos maisons de bois se présentent en effet selon deux types bien caractéristiques. Ils sont souvent dressés à la verticale et leurs poutres sont liées entre elles par quelques traverses obliques judicieusement disposées de façon à donner à la construction une solidité à toute épreuve. On en trouve aussi dont les veines du bois sont couchées horizontalement, toujours souples et vivantes. Un dessin en forme d'échelle est constitué par les deux poutres situées au niveau de l'étage et reliées entre elles par de courts montants plantés à angle droit. Ce dispositif assure ordinairement la transition entre le rez-de-chaussée et le niveau supérieur.

Mais tout cela n'est qu'une charpente. Dans les intervalles laissés entre poteaux verticaux, horizontaux et obliques ainsi assemblés, les vides ou **marelles** ont été garnis de **palsons,** sortes de bûchettes de bois fendu, légèrement amincies en oblique à leurs deux extrémités et engagés « à serre » en des encoches grossièrement taillées dans la partie médiane des poutres du chassis. L'ensemble sert alors de support au torchis fait de terre et de paille gâchées, taloché intérieurement et extérieurement, d'épaisseur suffisante pour venir raser la surface des poutres.

Cette façon de procéder est générale à l'ensemble du département. Nous avons constaté ependant quelques rares exceptions. En deux ou trois points bien localisés, les vides sont comblés non par des palsons de bois fendu mais par un entrelacs de lattes ou de branchages souples. N'est-ce pas là le témoignage d'un système de construction plus ancien ? Nous n'osons l'affirmer.

Ainsi charpentés, les murs de nos maisons de bois offrent donc à notre examen deux types de montage assez distincts qui se côtoient ou se mêlent : le colombage vertical, le plus employé et le pan horizontal, souvent réservé aux murs bas et aux sous-toitures.

Hors ces deux formes traditionnelles, et si l'on excepte l'échelette habituellement située au niveau de l'étage, on a rarement, dans les campagnes, cherché la fantaisie. Malgré tout, au-dessus de certaines portes, on trouve parfois une croix toute simple, à moins qu'elle ne soit ornée de branches agréablement orientées. Ici ou là, le charpentier a conçu quelque motif en épi, de chaque côté d'une porte, ou sous le pignon d'une grange.

Ailleurs, afin de les protéger de la pluie, et aussi par crainte des incendies, les façades de bois ont été crépies. C'est grand dommage. Là où existe une proche tuilerie, les murs exposés à la pluie ont été garnis de tuiles clouées à cheval les unes sur les autres. D'autre part, il n'est pas rare de trouver, dans le nord-ouest de notre département des pignons entièrement recouverts de planchettes de bois ou tavillons, disposés horizontalement et se chevauchant, parfois consolidées par des lattes verticales régulièrement espacées. A l'orée de la Haute-Marne apparaissent les **aisses** ou écailles de bois dont les motifs géométriques agrémentent très joliment certaines façades en même temps qu'elles assurent leur protection contre les intempéries.

Où trouve-t-on dans l'Aube, de telles constructions de bois ? La carte en indique la zone pleine ainsi que les régions où le bois se mêle à d'autres matériaux. De toutes façons, partout ailleurs on constate que le bois est présent, y compris dans les constructions de pierre où on l'employa souvent pour les linteaux des portes et des fenêtres, par économie, afin de suppléer à la pierre de taille qu'il fallait aller chercher assez loin et qui, par conséquent, coûtait fort cher.

Silex

On constate que l'emploi du silex n'est pas systématique, même dans la zone que lui est propre. Tantôt on s'en est servi pour maçonner les sous-murs ou bien quelque panneau de dimensions réduites, mais le plus souvent on l'a incorporé dans un appareillage composé en majeure partie d'un autre matériau plus noble.

Craie

La où le sol de nos terres est assis sur la craie, nos grands-parents ont utilisé ce matériau, facile à débiter en mœllons réguliers.

Malheureusement la craie est une pierre tendre, fragile, peu résistante, et qui craint le contact de l'eau. Ces inconvénients n'ont pas empêché qu'on l'emploie abondamment dans un large secteur dont une autre carte donne les limites.

Le fait cependant que la craie soit sensible aux attaques du temps a obligé qu'on la maçonne le plus souvent, avec des matériaux plus résistants qu'elle. Les sous-murs en particulier ne sont jamais montés en craie. Le grès rouge ou la brique alternent souvent avec elle aux encoignures des murs et dans les encadrements des portes et des fenêtres. De tels assemblages assurent aux maisons une stabilité certaine, en même temps qu'ils permettent d'atténuer l'éclat et la blancheur uniforme du matériau principal.

Souvent aussi, quand la craie n'est pas en suffisante abondance dans une région, on l'a employée concurrement avec le bois. Dans ce cas, la craie occupe toujours la partie inférieure des murs. Quand on la rencontre avec une autre pierre calcaire, au contraire, par exemple avec le grès ou le silex, elle est employée à la partie supérieure de l'habitation.

Pierres

Outre la craie et le silex, d'autres « pierres » ont été employées dans la construction de nos maisons traditionnelles : les grès rouges ou verts, la lumachelle et tous les calcaires que renferme le sous-sol aubois. Nos parents avaient ouvert, ici et là, un peu partout, des carrières où ils puisaient au fur et à mesure de leurs besoins.

On a utilisé le grès rouge dans le Nogentais. C'est une pierre un peu triste, peu facile à tailler, et c'est probablement la raison pour laquelle on l'a souvent mêlée de tuf blanc et léger et aussi de silex. Aux alentours d'Ervy, le grès vert est souvent employé conjointement avec la brique. Quant aux autres matériaux qu'on peut aussi classer sous le nom générique de « pierres », on les trouve assez exactement dans tout le sud-est du département.

Ces « pierres » se présentent schématiquement sous deux aspects bien distincts.

Les unes sont d'une régularité exceptionnelle. Elles ont pu être assemblées en lits parfaitement horizontaux et sans joints. On les rencontre aux confins du territoire aubois.

Les autres sont informes et les carriers n'ont pas eu la possibilité de les tailler comme les précédentes. De ce fait le maçon a dû les caler avec soin et utiliser un mortier sérieux et abondant, fait le plus souvent de terre de rène et d'un peu de chaux.

Quelles que soient les pierres, un mur est toujours composé de deux parements reliés entre eux par un remplissage et c'est alors qu'interviennent les **pierres à litre,** ces pierres qui dépassent à l'extérieur de nombreux édifices et dont le rôle est justement d'assurer en des points les plus nombreux possible la cohésion des deux parties, externe et interne d'un mur. Ces pierres étaient en effet choisies parmi les plus larges, de façon à ce qu'elles puissent être maçonnées à la fois avec le parement de l'intérieur et celui du dehors. Le maçon en justifiait l'existence en les laissant dépasser à l'extérieur ce qui permettait d'exiger du propriétaire, pour chacune d'elle, un litre de vin. La solidité de l'édifice valait bien cette contribution supplémentaire, à condition bien sûr, que l'artisan n'ait pas triché. Et cette éventualité n'était pas à exclure !

Si ces **pierres à litre** sont les excroissances de nos murs de pierres, les **trous de bouyé** ou **bouyotes** — (du verbe beûyer), en sont les plaies béantes. Dans ces trous aveugles, s'enfonçaient les solins des échafaudages au fur et à mesure de la construction de la maison.

Bref, que les pierres de nos murs soient régulières ou non : lumachelle aux mille coquilles bleues, pierre ocre de Villy-en-Trodes, blanche de Fouchère ou grise de Bossancourt, c'est à elles que nous devons nos belles et fières maisons, souvent à deux étages, presque toujours accolées les unes aux autres, enchevêtrées de façon à se prêter mutuellement assistance, maisons dans les murs desquelles sont percés des œils de bœufs et dont les linteaux des fenêtres sont agrémentés d'ingénieuses « clés » qui les gardent du poids de toute la partie du mur qui les surplombent.

Briques

La maison d'Aube peut être charpentée de bois ou construite en pierres. Elle est aussi, parfois, maçonnée de briques. De toutes façons la brique est utilisée dans tout le département. Quand elle n'est pas l'unique matériau employé pour l'édification d'une habitation (comme en particulier aux alentours de Lusigny et dans le Pays d'Othe), on la trouve dans les sous-murs ou bien dans les angles des bâtiments ; ou encore, elle constitue l'essentiel de l'encadrement des portes et des fenêtres. Elle apporte alors à l'édifice la solidité qui aurait fait défaut sans elle.

Il existe aussi une brique de conception différente de celle dont nous faisons usage encore aujourd'hui. C'est la brique crue, que l'on fabriquait autrefois de manière bien simple : en moulant un mélange de terre, de sable et de paille que l'on laissait tout bonnement sécher au soleil. Les carreaux de terre ainsi obtenus étaient employés soit en remplacement des palsons entre les colombes et les guettes soit en rangées maçonnées comme des briques cuites.

Certains murs sont tout entiers montés de briques crues en leur partie supérieure, là où ils ne risquent pas trop de souffrir de l'humidité du sol. On s'aperçoit parfois qu'on n'a utilisé les carreaux de terre que pour le parement intérieur, celui du dehors étant maçonné avec un matériau plus noble, la craie par exemple.

On trouve ces carreaux de terre assez communément dans le nord du département et aussi dans la vallée de la Haute-Seine. C'est à l'occasion d'une démolition qu'on les découvre le plus souvent. Parce qu'ils étaient d'une fragilité certaine, on les a partout protégés d'un crépi. Peu à peu ils disparaissent. Il est impensable qu'on puisse un jour en préconiser le réemploi, même pour la restauration des maisons anciennes.

Bois et torchis à Montmorency (10).

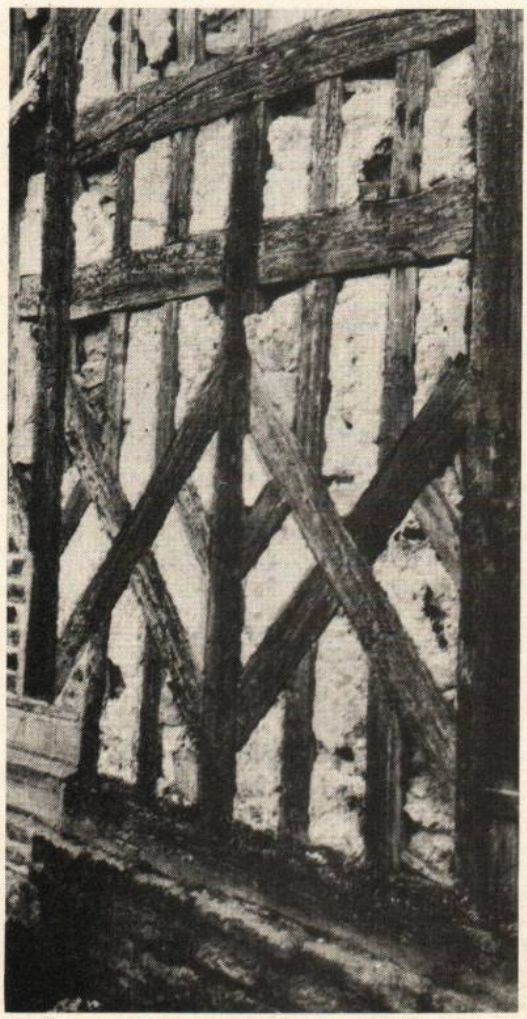

Murs de pierres à Vitry-le-Croisé (10).

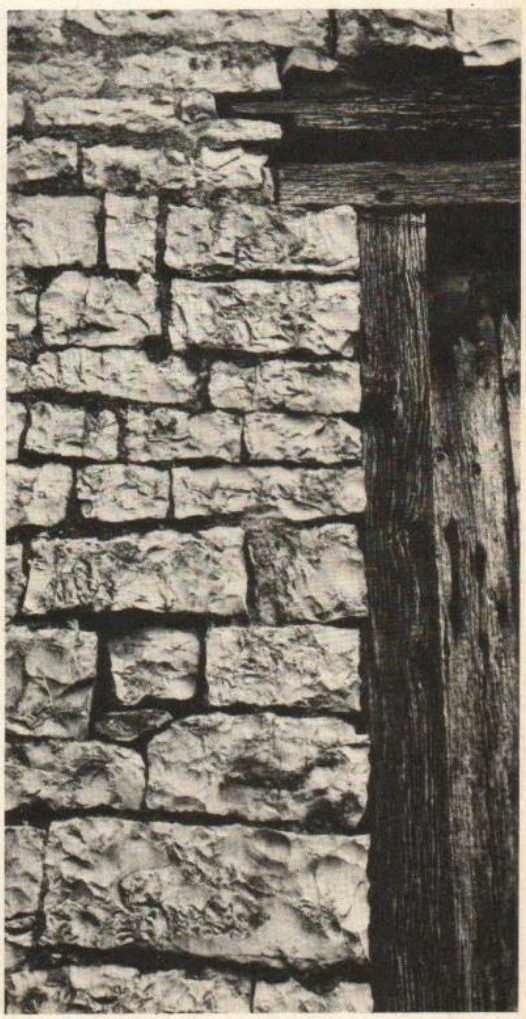

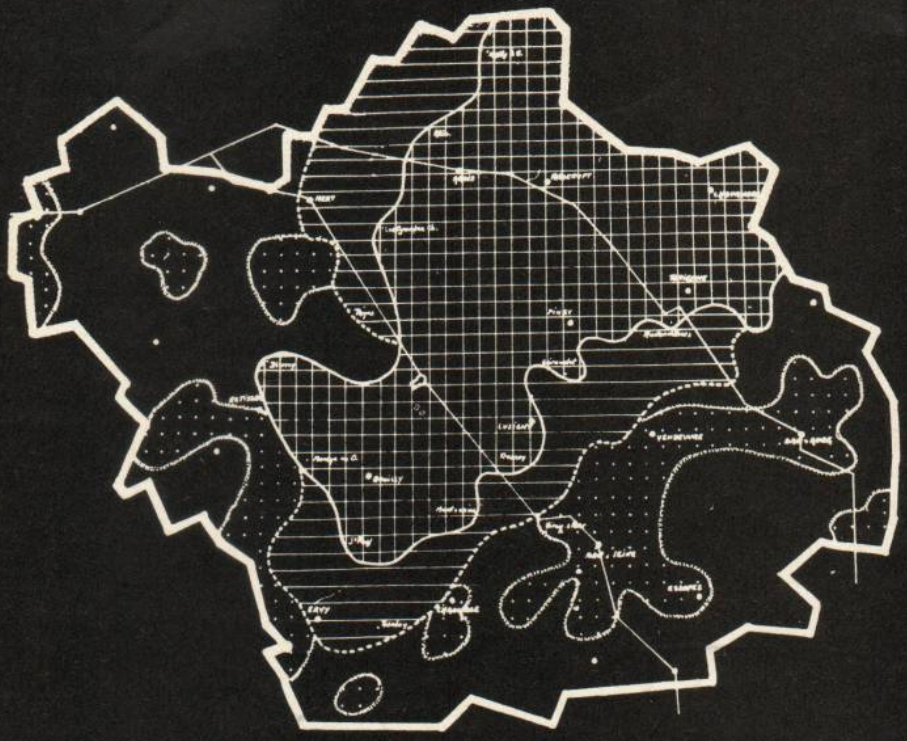

BOIS ET TORCHIS

SILEX

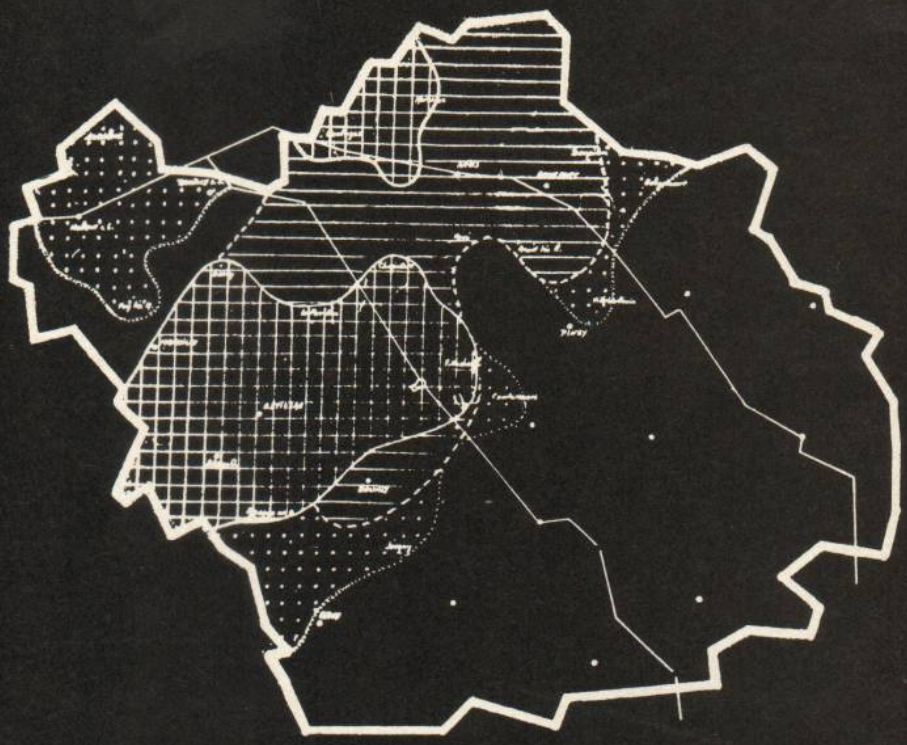

CRAIE

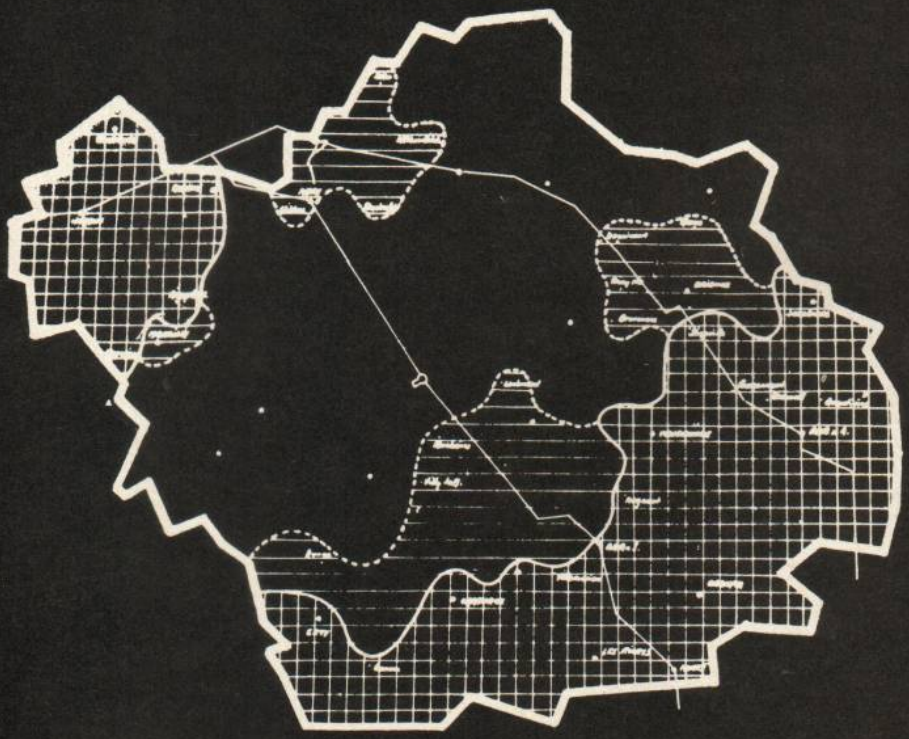

PIERRES

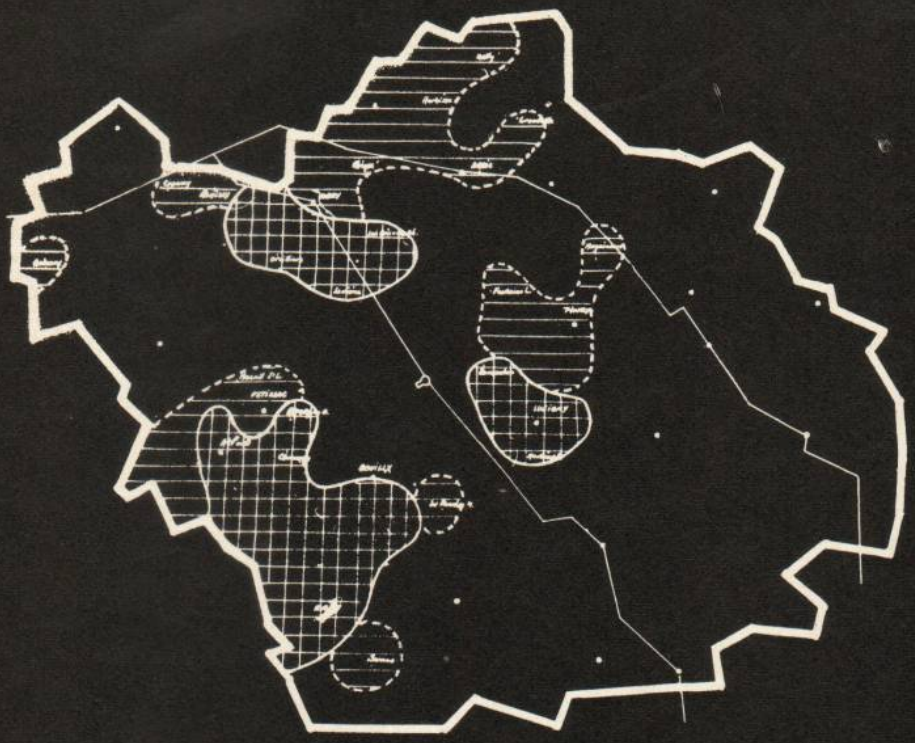

BRIQUES

CARREAUX DE TERRE

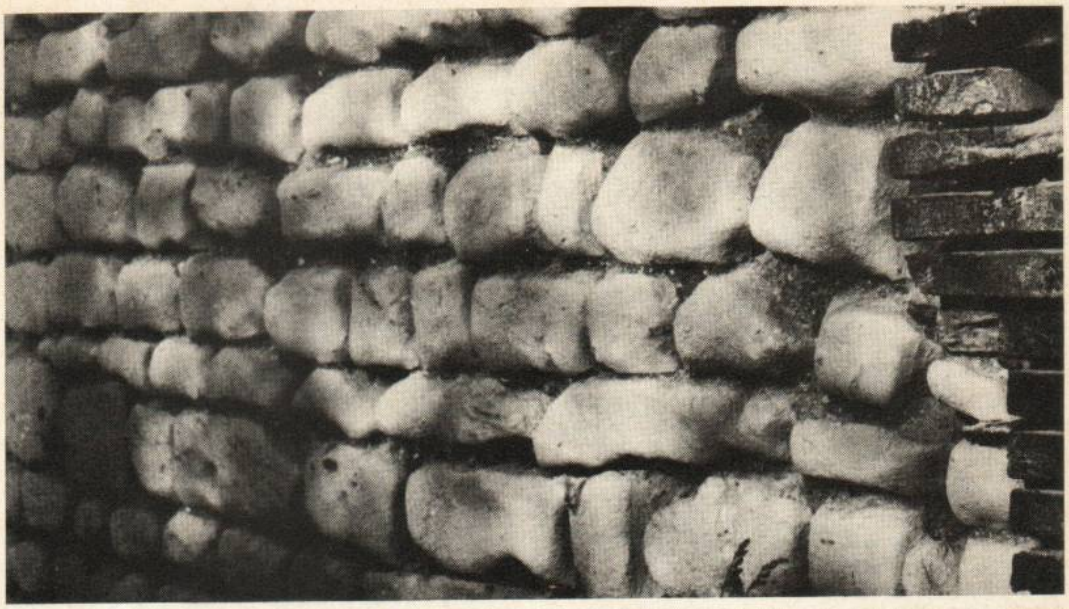

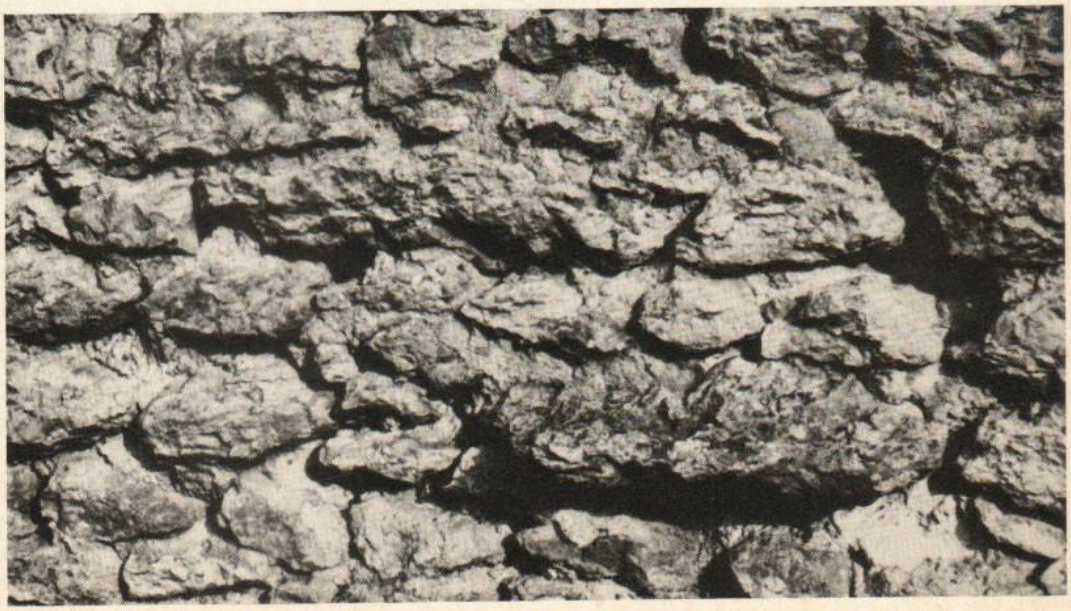

Toits de laves aux Riceys (10).

La majeure partie des toits de nos maisons de bois étaient autrefois couverts en chaume. Ceux des maisons de pierres l'étaient en tuiles rondes ou en laves.

Le chaume et la lave n'ont cessé de régresser. L'un et l'autre ont pratiquement disparu. Le chaume a été interdit dès 1853 car il donnait trop facilement prise à l'incendie. Les laves étaient trop lourdes et d'un emploi peu pratique.

Laves

On rencontre ces laves ou **laives,** lourdes dalles de pierre plate, dans le sud du département, plus précisément dans la région des maisons construites en pierres. On ne les découvre plus guère que sur les rives latérales et inférieures de certains très vieux toits ou encore sur les murs de clôture des jardins.

Tuiles rondes

Quant à la tuile ronde, dite encore « tuile romaine », elle couvre encore abondamment les toits à faible pente de tout l'est de l'Aube, de Bar-sur-Aube à Brienne. Ces tuiles se présentent sous deux types : le **grand courant** large et plat, à bords légèrement relevés, et la propre tuile ronde dite **demi-tige de botte,** faite pour coiffer les rives du précédent. Toutes sont trapézoïdales ce qui leur permet de s'emboîter parfaitement, en respectant l'intervalle voulu, les unes dans les autres.

Le **grand courant** tend à disparaître plus vite que la tuile ronde. C'est probablement qu'il est plus fragile. Il arrive donc que des toits entiers ne soient actuellement coiffés que de **demi-tiges de botte** disposées de telle sorte que les unes servent de couvre-joint aux autres.

Ardoise

On rencontre parfois l'ardoise sur nos toits, en particulier à l'est du territoire aubois.

Tuile plate

C'est la tuile plate qui est la plus largement répandue. Les dimensions de cette sorte de tuile n'ont guère varié. De nos jours, elle est peut-être un peu moins épaisse qu'autrefois. Selon son origine, elle est sonore ou non, elle est pâle ou colorée.

On la rencontre partout et souvent elle voisine avec la tuile ronde.

Tuile écaille

Autour de Marcilly, la tuile plate cède la place à la tuile écaille dont le nom évoque excellemment la carapace des poissons. Tel est bien, en effet, l'aspect qu'elle donne aux toits de cette région. Ce n'est en réalité qu'une tuile plate dont l'un des petits côtés est arrondi soit en demi-cercle parfait, soit très légèrement aux angles.

Les toits

Les tuiles rondes et les laves couvrent généralement les maisons de pierre tandis que les habitations charpentées de bois sont le plus souvent garnies de tuiles plates.

Souvent nos toits sont à quatre pans. Ceux-ci se présentent parfois en bon ordre, également inclinés. Mais l'un d'eux peut s'avancer largement au-dessus de la façade pour la protéger de la pluie. Souvent, celui qui garde la maison du froid et des vents dominants, tombe, en **basse-goutte,** presque jusqu'à terre.

Ces toits à quatre pans coiffent généralement les maisons de bois ou de craie. Il semble que les maisons de pierre se contentent de toits plus simples : souvent à deux pans égaux. Cela tient probablement à ce que les hommes qui les ont construites devaient être plus des maçons que des charpentiers.

Tuile écaille à Prunay-Belleville (10).

Tuile ronde à Cunfin (10).

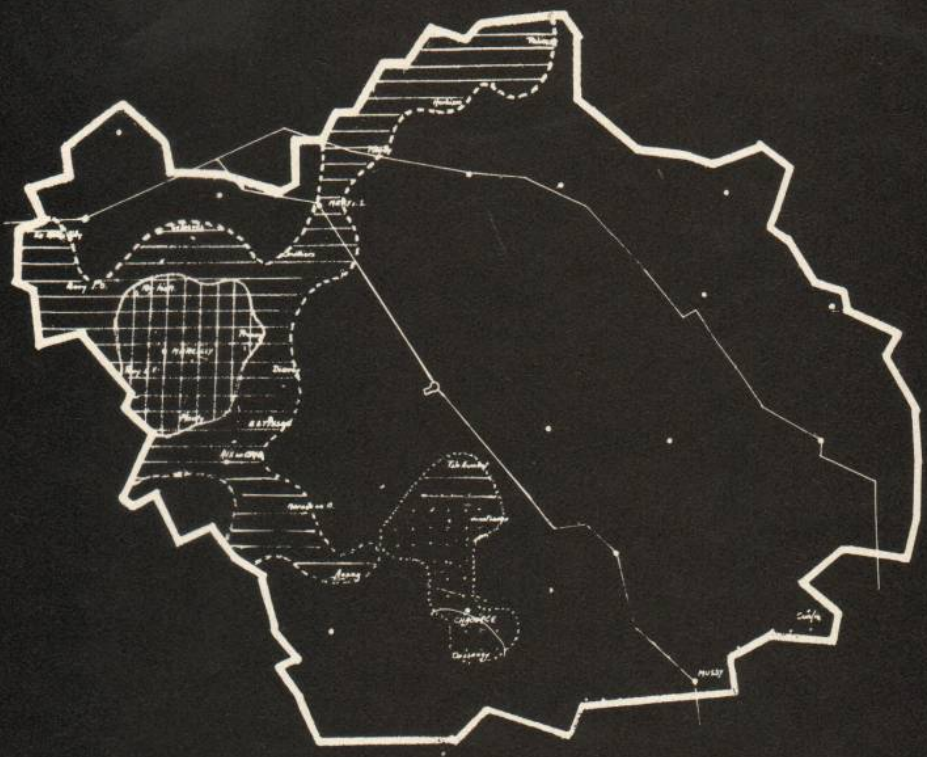

TUILES ECAILLES

TUILES RONDES

TUILES PLATES

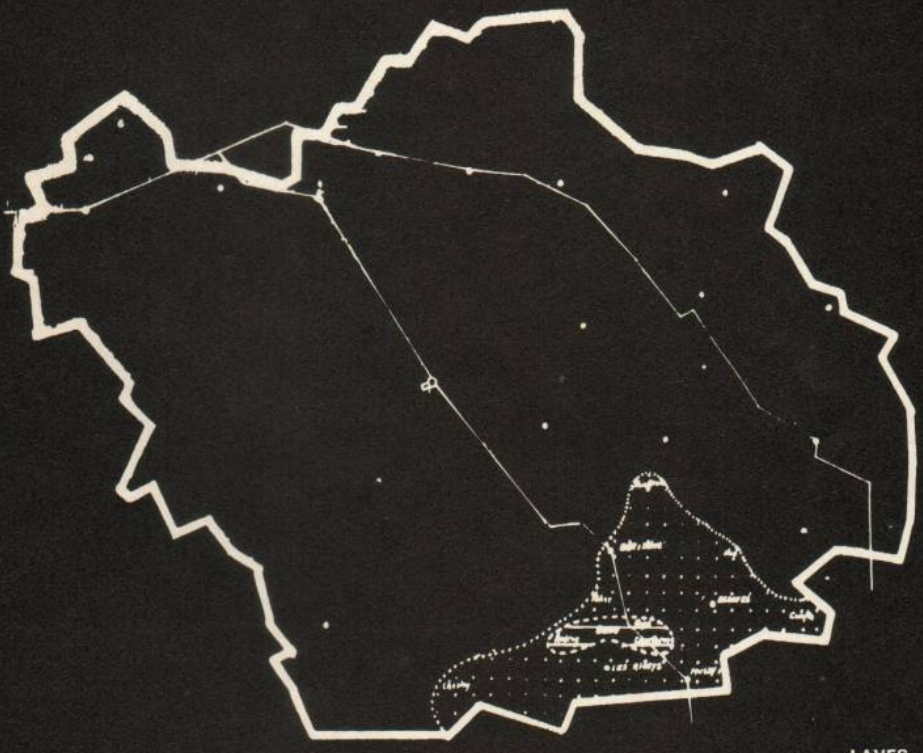

LAVES

Tuiles de protection sur un mur. Arrembécourt (10).

Paisons et torchis.

COMMENT CHOISIR ?

Quelle est donc, en cette diversité, le type de cette maison dont on pourrait certifier qu'il est bien celui de la maison traditionnelle de Champagne ?

Est-ce la maison de torchis, dont le charme réside aussi bien dans son large toit incliné du côté de la pluie que dans la vivante souplesse des poutres qui la charpentent ?

Est-ce la maison de craie, blanche, aux arêtes et encadrements de briques rouges ?

Est-ce la sérieuse et solide maison de grès violine du Nogentais ?

Est-ce l'une de ces maisons cossues de pierres blanches, souvent à étage, un peu fermées au monde extérieur, et que l'on trouve accolées les unes aux autres bordant les ruelles des pays vignobles ?

Ou bien encore la maison à toit plat et tuiles rondes du Barsuraubois, dont les murs sont en pierres brutes et rudes ?

Quoi qu'il en soit, si peu confortables puissent-elles paraître à nos exigences d'hommes du 20e siècle, si délabrées qu'elles soient parfois, les unes et les autres gardent en elles cette simplicité rationnelle et ce bon goût sympathique que leur a conféré la tradition.

Quand nous les découvrons dans leur cadre de verdure, au milieu de leur jardin, ou bien pressées les unes contre les autres dans la perspective d'une rue vigneronne, nous savons bien qu'elles sont nôtres mais que celles de Trannes ne sont ni celles de Chalette ni celles de Pouan et encore moins celles de Traînel ou de Saint-Phal.

Chacune d'elle est plus à l'échelle de son village que de sa province. Voilà ce que nous avons essayé de montrer.

Qu'on le veuille ou non, c'est un fait. Les grands courants architecturaux, même locaux, n'ont guère touché nos demeures rurales. A ces modestes habitations, nos aïeux ne demandaient d'ailleurs que peu de choses : abriter au mieux les hommes, les animaux et leurs provisions. Voilà pourquoi, en un milieu donné, aucune maison ne se singularise par rapport à sa voisine. Cela permet à toutes de n'être ni laides ni vulgaires.

Cela est suffisant pour que nous nous attachions, dans la mesure du possible à leur conservation et à leur convenable restauration. Pendant qu'il en est temps encore, souhaitons que tous ceux qui le désirent, en puissent trouver les moyens.

Vieille maison aux Bailly (10) Villemoyenne.

Cette étude a fait l'objet d'une communication à la Société Académique de l'Aube le 15 décembre 1972.

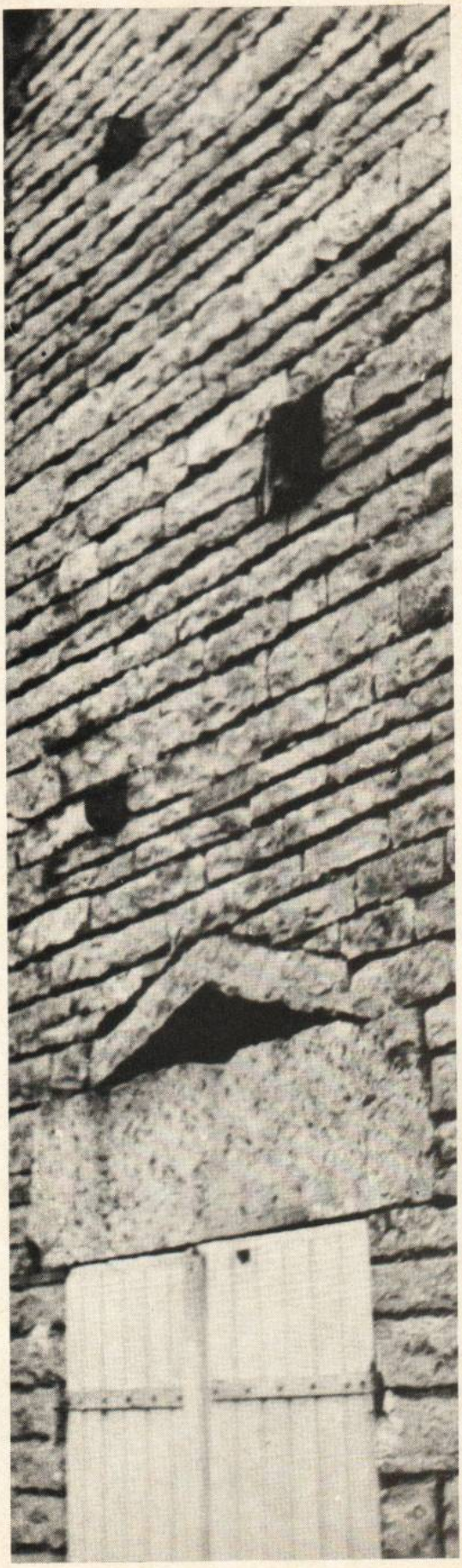

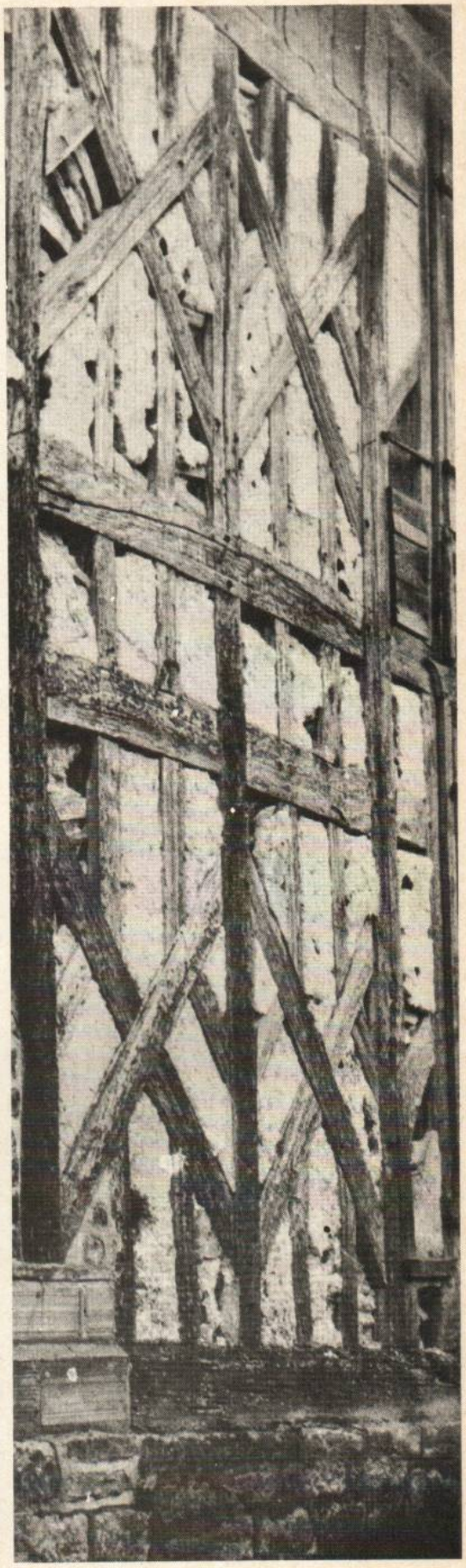

Chavanges (10). Vieilles maisons. Photo : Jean Joly.

Page 10. Moellons de craie rongée. Villiers-Herbisse (10).
Grès rouge et silex. La Louptière-Thenard (10).
Pierres informes. Vaudes (10).

Page 18. Clé de linteau. Pierres à litre. Noé-les-Mallets.
Façade bois et torchis.

BEL EN CHÉ

CHAISIER, MON GRAND-PÈRE !

Vieil artisan que je n'ai pas connu, puisque tes yeux se sont fermés (1915) avant que les miens ne soient ouverts, je te connais seulement par les outils que tu fabriquas toi-même.

Mais, je t'imagine bien devant ton tour à pédale, dont l'immense roue de bois actionnait la poupée qui tenait le **feuchot** dont les moulures variées orneraient les « belles chaises », peut-être offertes en cadeau de mariage, pour compléter le trousseau.

Je t'imagine, l'allure frêle au milieu des copeaux et de la paille, car de trois frères, un seul eut la taille requise pour sept ans de service militaire (dont la campagne de Crimée comme caporal clairon).

Ton frère, je l'ai connu. Enfant, je ne pouvais détacher mon regard de ses mains recroquevillées qui fendaient encore le petit bois de feu ! « Le bon Dieu m'a oublié, mes enfants ! » disait-il vers ses 97 ans.

Artisan dans toute l'acception du terme, tu fabriquais toi-même tes outils pour les mieux adapter à ton local et à ton travail.

Ainsi, ce billot, surmonté d'un serre-joint qui permettait de tourner rapidement la chaise que tu paillais. (Et qu'un autre artisan ambulant rempaillera). Vis de bois tournée en buis, billot taillé à la hache et à la serpe, axe fignolé à la plane. Villebrequins à mèche fixe, dont chacun correspond à un calibre de barreau de chaise. Une ceinture de cuir permettait d'appuyer fortement le petit « talon » sur la poitrine. Bourroir et lissoir, outils de même en buis poli par l'usage.

Enfin, voici encore une chaise faite d'après cette technique.

Le bois est de merisier : arbre convoité, dont le fût fournit un mètre cube de bois, choisi amoureusement et bien joli.

Paillage confectionné par son fils qui apprit sans doute le « tournemain » dans les soirées d'hiver et qui apportait ainsi sa part de travail.

Et cette paille, d'où venait-elle ? De la parcelle de seigle prise sur l'accin d'un arpent, derrière la maison ; il fournissait aussi la nourriture pour le cochon. Car il fallait manger, et les produits de l'artisanat ne suffisaient pas : une chaise par jour ! (Si les commandes le permettaient).

Seigle coupé à la faux, battu soigneusement au fléau. (Il ne fallait pas écraser les tiges). Parfois paille de blé fendue en deux sur la longueur, enveloppant le cordonnet de seigle et donnant un aspect lisse et brillant. « Chaise satinée » disais-tu.

Les générations d'après la guerre 14-18, vous ont bien méprisés, vous tous, gagne-petit.

On avait même un peu honte de vous dans la famille.

Aujourd'hui, l'âge de la rentabilité, du travail à la chaîne, rend rêveuse notre société. Cet artisanat, si près du poète et de l'artiste, sa disparition est-elle définitive ?

On semble de plus en plus rechercher ses fabrications (et ses copies) et notre société reprend goût et admiration pour le « bel ouvrage ». Eternel recommencement de la sagesse humaine.

F. Mizelle

SAINTE-TANCHE DE LHUITRE

Photo Lacot.

Dans le n° 222, de mai 1973 de la Vie en Champagne, Madame Gagnière évoque pour nous, en une page pleine de poésie, la légende de sainte Tanche, patronne de Lhuître et de Vaupoisson (10), en même temps qu'elle nous présente sa chapelle et le puits qui l'accompagnent.

Elle nous conte en particulier comment cet habitant d'Arcis « ayant eu des révélations » partit à la découverte du corps de la sainte et, le voulant ramener à Arcis, fut contraint de le laisser à Lhuître. Ses bœufs avaient refusé d'avancer et son aiguillon, planté en terre le soir, s'était orné de trois verts rameaux, le lendemain matin...

L'« histoire » de cette sainte présente une identité remarquable avec celle de sainte Béline de Landreville. Toutes deux étaient pures et chastes jeunes filles ; elles furent décapitées toutes deux et tous les commentateurs n'omettent jamais de signaler qu'à ces deux légendes, se trouvent étroitement associés deux éléments : la pierre et l'eau.

Au beau milieu du Camp de Mailly se trouve la Croix des Ormes de la Pierre, à l'endroit exact où, selon la tradition, mourut sainte Tanche. Cette croix aujourd'hui tombée, surmontait un monument édifié au-dessus d'une source. Dans cette source existe encore une pierre sur laquelle, comme à Landreville, fut répandu le sang de la martyre. Précisons qu'en cette dernière localité, seuls les cœurs purs peuvent apercevoir les trois tâches laissées par trois gouttes du sang de sainte Béline.

Tout porte à croire que le lieu du culte rendu à sainte Tanche fut déplacé. La légende nous le dit d'ailleurs fort joliment. Pour quelles raisons et quand ? Ceci est une autre histoire. Ce qu'il nous faut constater c'est qu'à l'époque où cela se fit, on déplaça la statue de la sainte, on lui construisit une chapelle, mais on n'oublia ni l'eau, ni l'arbre qui l'accompagnaient à l'origine.

Ce que ne nous indique pas Madame Gagnière, c'est que l'aiguillon miraculeux du bouvier d'Arcis devint par la suite « un bel orme », un orme semblable à ceux qui dominaient la source et la pierre de la sainte.

Elle nous signale par contre le vieux puits dont la margelle est usée par les nombreux seaux d'eau que les pélerins y durent puiser.

Pour remédier à l'absence d'une source près de la chapelle nouvelle et pour satisfaire à la croyance encore vivace aux bienfaits de l'eau de la source sainte Tanche, il était indispensable — puisque sainte Tanche se déplaçait, — qu'on puisse à nouveau trouver près de sa statue, l'eau rafraîchissante sinon salvatrice.

J.D.

JASÉES

Festival.

Défilé terminé. Le spectacle ? Commencé ! Qu'à cela ne tienne, entrons. Gravies quatre à quatre, les marches, nous sommes enchantés : les chœurs Singverein nous pétrifient ; c'est sublime.

Alentours, le long des murs de la vaste salle, notre enfance champenoise costumée, attentive, exemplaire, inespérée de beauté, de gentillesse, de tenue. Comme je me sens fière d'être ici, de pouvoir parler de vos efforts avec émotion.

Hélène Vauclin, Paris.

Ensemble folklorique : les Fluteaux de Vassy.

Incendies et pompiers.

Nous serons reconnaissant à tous ceux de nos lecteurs qui voudraient nous aider à compléter notre dossier sur ce sujet : Pompes, pompiers, incendies... photos, souvenirs, anecdotes, coutumes, etc....

Charbonnier.

— A la glane.

Ma grand-mère, à Ormoy (52) allait dans la forêt de l'Etoile, avec les enfants du village, glaner les bouts de charbon tombés à terre sur les chemins, pendant les transports. Les enfants plaçaient de grosses pierres dans les roies pour que les chariots cahotent et donc, risquent de perdre un peu de leur marchandise.

Louvrier. Villier-le-Sec

— Son et qualité du charbon.

Quand le fourneau commence à s'affaisser, on bouche complètement la cheminée et, pendant vingt-quatre heures, la meule refroidit, avant que l'on ait le droit d'enlever la couche de terre qui l'entoure. Seulement alors, on peut en explorer le contenu, saisir deux charbons, les frapper l'un contre l'autre pour en écouter le bruit et, d'après la clarté du son, en deviner la qualité.

J. Daunay, Rumilly, Histoire de mon village, p. 110.

— Illustrations.

Si les photos d'A. Laurent (pages 38-6 et 12) confection des meules, combustion, brouette spéciale à grande roue et hauts montants, récolte du charbon, ensachage, parlent d'elles-mêmes, nous avons omis de porter les références des illustrations de la page 8. Ce sont, de haut en bas :

Récolte du charbon en Haute-Marne (Coll. Viry).
Charbonnier en Forêt d'Othe. Les Valdeux (Coll. Dernuet).
Surveillance de la meule. Haute-Marne (Coll. Viry).

En Ardenne.

Par l'intermédiaire de M. François (08 Hautes-Rivières), nous avons reçu : LE CHARBON DE BOIS DANS LES ARDENNES, une recueil ronéotypé de quinze pages, fruit d'une enquête menée par des élèves de 12 ans, du CES de Monthermé, sous la responsabilité de leur professeur, M. Penisson.

Cette enquête très documentée est illustrée de nombreux croquis parmi lesquels celui de la brouette appelée schlitte ou **baya** (Cf. FOLKLORE DE CHAMPAGNE 38-6) et celui du croc défourneur (Cf FOLKLORE DE CHAMPAGNE 37-16 nº 62).

Elle nous apprend que le charbonnier des Ardennes utilisait « une **respe**, panier ovale, sans anse, » avec lequel il montait de petits morceaux de bois, pour compléter et régulariser le toit de la meule. »

Signalons que nos jeunes amis, outre des maquettes à l'échelle et un montage audio-visuel, ont réalisé à la suite de cette enquête une expérience de carbonisation en meule traditionnelle. Avec un stère de bois, ils ont obtenu du charbon de bonne qualité.

L'enquête folklorique associée à des travaux pratiques. Que voilà de bons moyens d'ouvrir notre école sur la vie. Bravo.

Des nouvelles des groupes.

Le 1er Mai à La Chaise (10) Les Gayettes de Polisot.

De l'Est-Eclair du 3 Mai : « Un spectacle agréable, qui fut loin de déplaire au public ».

A Arcis-sur-Aube le 27 Mai : « Tout au long de l'après-midi, le public fut ravi par les interprétations et put applaudir... les Chapelaine sous la direction de M. Screve qui exécutèrent la Soyote de la Chapelle-Saint-Luc, les Jolivettes de la Neuville au Pont, la Tambourinette de Ramerupt et les Claquettes de Vendeuvre ».

A Doulaincourt le 20 Mai, le Groupe des Riceys a animé la kermesse de la Maison familiale d'éducation et d'orientation de Montrol. Un succès pour les Ricetons.

Foire de Bar-sur-Seine, les 28 et 29 Avril. Participation très active des groupes de Celles (Lou Vau Champeignat), Polisot (Les Gayettes), et les Riceys.

Le jeune Groupe de Romilly-sur-Seine (M.J.C.) a commencé de se produire à l'extérieur. Ses premières prestations sont prometteuses.

Deux nouveaux groupes ont été récemment créés à Thieffrain et Vendeuvre. Ce dernier s'est récemment produit avec une danse, pour la Foire de la Saint Georges.

En Juin, la fête de l'Amicale laïque des Riceys obtint un franc succès. Les animatrices Mme Garbison et Mme Gonzalès, reçurent, à cette occasion, chacune une superbe plante destinée à les remercier de leur dévouement et de leur dynamisme.

Ce même groupe se produisit au cours de la Kermesse ricetonne organisée par la Paroisse. Voici ce que dit l'Est-Eclair de la prestation de nos amis : « Nous ferons ici une mention spéciale pour les danseurs du groupe folklorique, seule société ricetonne à animer la fête. Il faut rendre hommage aux responsables qui savent par leur dévouement permanent conserver vivants nos danses, nos musiques et costumes anciens. Par la qualité de la chorégraphie et l'éclat des habits, danseuses et danseurs nous donnèrent à voir un spectacle fort agréable, plein de mouvement et de couleur. Comme nous l'avons souvent souhaité, nous nous félicitons de voir aujourd'hui le folklore participer chaque fois davantage aux manifestations de notre région ».

Dareu la taque.

« Ne confondez pas la platine et la taque. Littré ne signale pas cette plaque qui forme le sol de l'âtre ». nous écrit M. Louvrier à Villiers-le-Sec (52) que nous remercions des précisions qu'il a bien voulu nous donner à ce sujet et dont voici l'essentiel.

« La taque est verticale, — plaque de fer fondu, — selon Littré. Larousse parle de contre-cœur d'une cheminée...

On disait la taque, et non la platine. L'expression : derrière la platine, peut-être devenue populaire, est quand même une faute folklorique...

Le placard dareu la taque est composé de deux parties superposées. Le bas : dos de la taque, qui fut le premier chauffage central. L'ouverture ou la fermture des portes permettait de régler la température. Par la fente éventuelle de la taque, — comme chez moi, des étincelles ont pu mettre le feu dans le placard. Au-dessus de dareu la taque, et indépendant, un autre placard avec des rayonnages, chauffé seulement par le mur de la cheminée. C'est en cette partie que l'on pouvait mettre des pots de lait car il n'y avait aucunement danger de coups de feu ».

Présence de la Safac.

A Langres, le 29 Juin, à l'occasion du vernissage du Salon des Peintres langlois et de leurs invités. Reconstitution d'un bobinoir de bonneterie. Animation par le groupe Les Gayettes de Polisot.

A la Foire de Champagne, à Troyes, du 16 au 24 Juin, le stand de la Safac intéressa de nombreux visiteurs et ceux-ci purent longuement discuter avec notre conseiller technique G. Roy ainsi qu'avec les membres des groupes qui avaient accepter d'assurer une permanence.

Qu'est-ce ?

Il s'agit d'un sac en toile de chanvre de 1,50 m de hauteur et 0,40 m de large (Coll. J.P. Bassery). Une sorte de gousset prolonge l'un des côtés de l'embouchure. On pourrait penser à un « bec verseur » si celui-ci n'était terminé par un œillet dans lequel est passé et noué un double cordon destiné probablement à suspendre le sac ou à bien le fermer.

Avez-vous connaissance de l'utilisation d'un tel objet ?

Facettes

Lien des curieux et chercheurs. Numispatique et collections. Petites annonces gratuites. B.P. nº 15, 95220 Herblay, un sympatique périodique qui a bien voulu consacrer quelques lignes à notre Revue. Nous l'en remercions très vivement.

Sainte Marie du Lac-Nuisement.

Au bord du Lac du Der, barrage réservoir de 4.800 ha, conçu pour lutter contre les crues de la Marne et alimenter en eau la région parisienne.

Tous les dimanches après-midi, une Exposition.

14 maquettes de maisons champenoises en pans de bois et un montage audio-visuel qui présente la construction du réservoir, son utilité, son environnement et son avenir touristique.

L'église de Nuisement, de style typiquement champenois, en bois et en torchis, qui date de la fin du XVIème siècle, a été soigneusement démontée et reconstruite à Sainte-Marie du Lac ainsi que la Maison du Forgeron qui abrite l'exposition.

Certains de nos groupes ont participé aux travaux de réalisation des maquettes et des cartes (Joie, Jeunesse et Folklore, et Club des Loisirs de Saint-Dizier — J.P. Bassery, A. Laurent...) La Safac, elle-même a fourni quelques diapositives pour le montage audio-visuel.

Souhaitons que soient nombreux les visiteurs qui pourront consacrer un après-midi à cette très intéressante exposition.

CONCOURS

CHERCHEZ L'OUTIL

Voici les réponses aux questions de ce concours, telles qu'elles nous ont été fournies par nos lecteurs :

1 — L'outil n° 2 était employé avec le maillet cylindrique n° 49 désigné sous le nom de mailloche qui sert à frapper sur l'extrémité du coutre pour le faire progresser dans le bois. L. Baltzer.
2 — L'outil n° 7 est un couteau à parer de sabotier. Le crochet sert à le fixer à l'établi ou sur le billot. J. Ruelle.
3 — Les deux outils en bois n° 15 sont des plantoirs à vigne. J'en possède un à bout ferré. G. Noble .
4 — L'accessoire manquant sur la photo 18 pour que puisse fonctionner cet appareil est un archet, sorte de grande perche flexible (frêne), fixée au plafond, à l'opposé de l'endroit où était fixé le bâti du tour, et dont l'extrémité surplombait ce bâti. Une corde accrochée à l'extrémité de cette perche faisait deux ou trois tours autour de la pièce à tourner et était accrochée ensuite, en tension, au pédalier levé. (La corde était sensiblement verticale). M. Chartier.
5 — L'outil n° 22 servait au tonnelier lorsque les douelles du tonneau étaient assemblées et cerclées par le bas. Le haut formait cueille-pomme, l'artisan passait la corde autour, allumait un feu de copeaux à l'intérieur et, tout en mouillant, « ramassait » le tonneau et le cerclait. L. Galley.
6 — Le guillaume n° 29 servait à travailler la pierre. L. Galley.
7 — Le crochet n° 62 servait au charbonnier, à l'époque où l'on brûlait sur la terre et non dans des fours, pour retirer ce que le charbonnier appelait « la planche du fourneau », bien entendu après la cuisson. G. Fèvre.

Rectification.

Photo de couverture. Il s'agit de la herse appartenant à la collection de M. Penard, à Villy-le-Maréchal. Qu'il veuille bien nous excuser de l'erreur que nous avons commise en situant cet instrument à Morembert. Précisons que M. Penard répondra volontiers à toute demande émanant de nos lecteurs, intéressé par sa collection d'outils à usage agricole.

Notre concours a suscité de nombreuses et très intéressantes réponses. Les lauréats ont été avisés par la presse locale d'avoir à retirer, à la Préfecture de l'Aube, les récompenses qui leur étaient destinées. Celles-ci consistaient en collections de notre Revue et abonnements, disques de la Safac, numéros spéciaux de la Vie en Champagne, ainsi qu'en des objets de cristal provenant de la verrerie de Bayel.

Les noms des heureux gagnants :

M. Robert JAY, Villeneuve-au-Chemin.
M. Louis Baltzer, Troyes.
M. Bernard Martin, Mussy-sur-Seine.
M. Juies Ruelle, Val Perdu, Couvignon.
M. Roger Clérin, Villeneuve-au-Chemin.
M. André Chartier, Lusigny-sur-Barse.
M. René Morot, Pouan-les-Vallées.
M. Georges Fèvre, Bréviandes.
M. Maurice Jacquot, Brienne-le-Château.
M. Henri Multier, Rachecourt-Suzemont.
Mme Odette Rozé, Saint-Aubin.
M. Pierre Caillat, Prugny.
Mlle Nadine et M. Pierre Colfort, Géraudot.
M. Pierre Doussot, Troyes.
M. Georges Noble, Bagneux-la-Fosse.
M. Georges Finot, Rumilly-lés-Vaudes.
M. Louis Galley, Landreville.
Ecole de Saint-Benoit-sur-Vanne et son instituteur M. Christian Brignon.
M. Félicien Mizelle, Saint Aubin.
M. Joseph Vaylet, Espalion. Aveyron.
M. Pierre Guillot, Cruzille-en-Maconnais. (Saône-et-Loire).
Mlle Chollot, Courteron.
M. Tranchandon, Marcilly-le-Hayer.

Une mine de renseignements.

Nous avons d'autre part reçu de pertinentes observations, dont nous ne manquerons pas de tenir compte et nous remercions vivement tous ceux qui ont participé à ce concours de nous avoir apporté ainsi une abondante documentation.

La recherche des vieux outils continue.

Tous les propriétaires d'outils traditionnels désireux de s'associer à la réalisation du futur musée de Vendeuvre-sur-Barse, en cédant (ou en prêtant) des outils, sont priés de prendre contact avec M. Morineaux, à la Préfecture de l'Aube ou avec la Safac.